

Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax
MRC de l'Érable
Province de Québec

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-SOPHIE-D'HALIFAX TENUE AU CENTRE COMMUNAUTAIRE, 10, RUE DE L'ÉGLISE, SAINTE-SOPHIE-D'HALIFAX, LE 8 OCTOBRE 2019, À 19H 00, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MARIE-CLAUDE CHOUINARD, MAIRESSE.

Sont présents à cette séance :

Madame Manon Lambert	conseillère numéro	1
Monsieur Sylvain Laganière	conseiller numéro	2
Monsieur Normand Provencher	conseiller numéro	3
Monsieur Christian Daigle	conseiller numéro	4
Madame Laurence Andrée Lavigne	conseillère numéro	5
Monsieur Jean Goulet	conseiller numéro	6

Secrétaire d'assemblée : Madame Julie Paris

ORDRE DU JOUR

1. Acceptation de l'ordre du jour
2. Acceptation du procès-verbal du 10 septembre 2019
3. Autorisation de paiement des déboursés au 30 septembre 2019
4. PIEC- Confirmation de source financière – Casa Sophia
5. PIEC- Confirmation de propriété du bâtiment – Espace Sophia
6. Embauche opérateur machineries d'hiver
7. Assurance collective- Mise en vigueur d'un contrat d'assurance collective
8. Vente d'équipements de voirie
9. Projet filage électrique- Fabrique
10. Varia
11. Période de questions
12. Levée de la séance

126-10-19

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur Christian Daigle et résolu que l'ordre du jour soit adopté et en laissant l'item varia ouvert.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

127-10-19

ACCEPTATION DE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 SEPTEMBRE 2019

Il est proposé par Monsieur Normand Provencher, et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 septembre 2019 est adopté tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

128-10-19

AUTORISATION DE PAIEMENT DES DÉBOURSÉS AU 30 SEPTEMBRE 2019

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière a déposé aux membres du conseil la liste des comptes du mois de septembre 2019 de la Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax, totalisant un montant de 77 444.83\$;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil reconnaissent en avoir pris connaissance;

CONSIDÉRANT l'article 3.1 du règlement numéro 53-2018 intitulé Règlement délégrant le pouvoir de dépenser et décrétant les règles de contrôles et de suivi budgétaire;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière atteste que, conformément à l'article 961 du *Code municipal du Québec*, il y a des crédits budgétaires et des fonds disponibles pour rencontrer les dépenses énumérées dans la liste des factures du mois de septembre 2019 de la Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax, totalisant 77 444.83\$;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Madame Manon Lambert il est résolu

QUE les comptes énumérés soient approuvés et payés, conformément à la liste remise aux membres du conseil.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes mentionnés ci-haut. Signer ce ___ du mois de _____ 2019

Julie Paris Directrice générale, secrétaire-trésorière

129-10-19

PIEC- CONFIRMATION SOURCE FINANCIÈRE -CASA SOPHIA

CONSIDÉRANT QUE l'organisme sans but lucratif Casa Sophia désire déposer un projet qui répond à une préoccupation d'ordre sociale et de qualifié d'écoresponsable auprès du PIEC;

CONSIDÉRANT QUE ce projet consiste à l'aménagement du sous-sol;

CONSIDÉRANT QUE le projet permettra de maximiser l'utilisation du bâtiment et de permettre des activités complémentaires pour les gens de la communauté et d'ouvrir à d'autres types de clientèles;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil désirent appuyer l'organisme Casa Sophia dans la réalisation du projet déposé auprès du PIEC

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Monsieur Jean Goulet et résolu de confirmer par cette résolution que la Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax s'engage à être la source financière non gouvernementale principale du projet déposé au PIEC par le comité Casa Sophia pour un montant de 40 000\$

Adoptée à l'unanimité des conseillers

130-10-19

PIEC- CONFIRMATION DE PROPRIÉTÉ DU BÂTIMENT -ESPACE SOPHIA

Il est proposé par Monsieur Sylvain Laganière et résolu de confirmer que le bâtiment occupé par Espace Sophia est la propriété de la Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax depuis 2014. Il est également résolu de confirmer que l'organisme sans but lucratif Casa Sophia à une entente de location d'une durée de 10 ans.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

131-10-19

EMBAUCHE OPÉRATEUR MACHINERIES D'HIVER

Il est proposé par Monsieur Christian Daigle, et résolu que Monsieur Sylvain Laflamme soit embauché comme opérateur de machineries pour l'hiver 2019-2020, selon les conditions mentionnées au contrat à intervenir entre la Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax et l'employé ;

QUE Madame Julie Paris, directrice générale, soit autorisée à signer ledit contrat.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

132-10-19

ASSURANCE COLLECTIVE- MISE EN VIGUEUR D'UN CONTRAT D'ASSURANCE COLLECTIVE

CONSIDÉRANT QUE la firme *ASQ Consultants en avantages sociaux* a effectué une étude de marché pour la mise en vigueur d'un fonds régional d'assurance collective pour les municipalités de la région Centre-du-Québec;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax a reçu une proposition afin d'adhérer à ce Fonds régional d'assurance collective;

POUR CES MOTIFS il est proposé par Madame Manon Lambert et résolu

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE le Conseil municipal mandate la direction générale à signer tous les documents relatifs à la mise en vigueur de cette protection d'assurance collective dont la mise en vigueur sera le 1^e novembre 2019;

QU'UNE copie conforme de la présente résolution soit transmise à Monsieur Pierre Piché de la firme *ASQ Consultants en avantage sociaux*.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

133-10-19

VENTE ÉQUIPEMENTS DE VOIRIE

Il est proposé par Monsieur Christian Daigle et résolu que ces équipements de voirie soient mis en vente au plus offrant.

- Gratte tirante
- Un sens unique
- Compresseur à air

Il est également résolu qu'à mise égale un citoyen de la Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax serait favorisé

Adoptée à l'unanimité des conseillers

134-10-19

PROJET DE FILAGE ÉLECTRIQUE – FABRIQUE DE LA PAROISSE NOTRE-DAME-DES-ÉRABLES

CONSIDÉRANT QUE la Fabrique de la Paroisse Notre-Dame-Des-Érables souhaite réaménager l'emplacement de la crèche;

CONSIDÉRANT QUE ce réaménagement demande des travaux de filages électriques;

EN CONSÉQUENCE Il est proposé par Monsieur Sylvain Laganière et résolu d'accepter la soumission déposée par l'entreprise Électrique Expert S.G Inc. pour un montant de 650.00\$ taxes exclues pour l'exécution des travaux.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

135-10-19

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Monsieur Normand Provencher et résolu que la présente séance soit levée à 19h25.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Je, Marie-Claude Chouinard, mairesse atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'ils contiennent au sens de l'article 142(2) du *Code Municipal du Québec*.

Marie-Claude Chouinard
Mairesse

Julie Paris
Directrice générale et secrétaire
trésorière